



# ROULLET - ST-ESTÈPHE

Numéro 82 - Juillet-Août 2021

## FLASH INFOS MUNICIPALES

**TOUS REGROUPÉS, TOUS VACCINÉS,  
MÊME VACCINÉS, TOUS RESPONSABLES.**

### ► LES DANGERS DE L'ÉTÉ :

**Les risques de l'été : soyez vigilants !** Noyade accidentelle, risques solaires, maladies transmises par les moustiques (moustiques tigre), piqûres et morsures, fortes chaleurs... : **l'été n'est pas sans risques.** Santé publique France rappelle quelques précautions à prendre pour que l'été rime avec sérénité.



● **NOYADES, BAIGNADES :** en mer, en rivière, en lac ou en piscine, l'été est souvent l'occasion de baignades et d'activités nautiques. Mais chaque été, les noyades sont responsables de nombreux décès accidentels, tant chez les enfants que chez les adultes et les seniors. **Respectez les consignes de sécurité, les zones de baignade, surveillez les enfants.**

● **RISQUES SOLAIRES :** pour que le soleil reste un plaisir : à la mer, en montagne, à la campagne et même en ville, protégez-vous du soleil. Nous profitons tous du soleil et en connaissons ses bienfaits : il dope le moral et favorise la fabrication de vitamine D. Cependant, on oublie parfois qu'il peut aussi présenter des risques. En France métropolitaine, c'est entre les mois de mai et d'août que le rayonnement solaire est le plus intense. Alors, pour toutes vos activités de plein air, que vous soyez dans votre jardin, à la terrasse d'un café, à la plage, à la montagne ou à la campagne, lorsque vous faites du sport ou tout simplement lorsque vous vous promenez... **protégez-vous**, pour que le soleil reste un plaisir.

● **CHALEUR ET SANTÉ / CANICULE :** en période estivale, les températures peuvent augmenter de façon considérable. L'exposition à des fortes chaleurs a un impact sur notre corps et les risques sur notre santé sont nombreux. Personnes âgées, nourrissons, enfants, adultes, femmes enceintes, travailleurs, sportifs... nous sommes tous à risque ! Il est important de se protéger, même quand la chaleur est de courte durée.

*Pour se préparer aux épisodes de fortes chaleurs, quelques conseils simples à adopter par tous :*

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...);
- Évitez les efforts physiques ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.



Consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer (Pour une information en temps réel de la situation météorologique, vous pouvez consulter la carte de vigilance de Météo-France qui est mise à jour à minima deux fois par jour à 6h et 16h sur le site suivant : <http://vigilance.meteofrance.com>).

● **PENDANT L'ÉTÉ, GARE AUX PIQÛRES ET AUX MORSURES :** L'été, c'est la saison des randonnées, des balades dans la nature, des activités dans le jardin, des repas en terrasse... C'est aussi la saison où moustiques, tiques, abeilles, frelons et vipères sont de sortie et peuvent piquer ou mordre, avec des conséquences parfois graves pour la santé. Dans tous les cas graves (morsures de vipères, réactions allergiques sévères), **restez calmes et appelez immédiatement les urgences en faisant le 15 ou le 112.**

► **OPÉRATION PISCINES GRATUITES pour les - 12 ans durant l'été :** GrandAngoulême et la commune de La Couronne proposent de renouveler l'opération de **Gratuité d'accès** aux piscines de Nautilus et de La Couronne, pour les jeunes de 12 ans et moins (nés après le 1<sup>er</sup> juillet 2009) **du 12 juillet au 31 août 2021 / les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h30.** Les cartes «Mon été GrandAngoulême» seront disponibles à l'accueil de chaque mairie de l'Agglomération à partir du 29 juin 2021, avec justificatif de domicile, justificatif d'âge de l'enfant et photo d'identité de l'enfant.

### ► CULTURE – EXPO/CONCOURS PHOTO : APPEL À PARTICIPATION

Le Groupe Culture de la Mairie de Roulet Saint Estèphe (16440) organise sa **première Expo/concours photo sur le thème «L'animal dans le paysage»**. Elle aura lieu les **23 et 24 octobre 2021**, à la Salle des Fêtes du bourg de Roulet. Si vous souhaitez exposer une ou plusieurs photos, vous pouvez demander le règlement de l'exposition et le bulletin d'inscription à l'adresse mail suivante : [expophotoroulet@gmail.com](mailto:expophotoroulet@gmail.com), ou en Mairie, auprès de **Karine CHARNEAU** (clôture des inscriptions le 26 septembre 2021).



- ▶ **PERMANENCES DES ÉLUS** : Pas de permanences en juillet et août 2021.
- ▶ **CONSEIL MUNICIPAL** : Mardi 6 juillet 2021 à 18h30 à la Salle des Fêtes. Pas de public.
- ▶ **PERMANENCE du CONCILIATEUR de JUSTICE** : Pas de permanences en juillet/août 2021. Madame Muriel CAVARD reprendra ses permanences à la mairie de Roulet le jeudi 9 Septembre 2021 après-midi de 13h30 à 17h00, sur RDV uniquement par mail : [muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr](mailto:muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr)
- ▶ **BIBLIOTHÈQUE** : La bibliothèque fermera pour les vacances du 02 août au 04 septembre 2021 (inclus).
- ▶ **LA POSTE** : Ouverture d'un point de services «La Poste Relais » à compter du 1er juillet 2021 au bureau de Tabac/Presse/FDJ. Les habitants de la commune et communes à proximité pourront ainsi avoir accès à l'essentiel des services de La Poste sur une plage horaire très élargie de 6h30 à 19h30 du lundi au vendredi et de 8h00 à 12h30 le samedi. Toutes les opérations postales courantes pourront y être effectuées : dépôt des courriers simples ou recommandés, retrait des colis et lettres en instance, achat des Prêt-à-Poster, emballages Colissimo, produits philatéliques (timbres, carnets), affranchissement des lettres et colis, offres de réexpédition.
- ▶ **AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS** : Les propriétaires fonciers sont informés que M COMBES, géomètre du cadastre, sera de passage en commune au cours des mois de juin, juillet et août 2021, afin de procéder à la mise à jour du plan cadastral. Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés. Le présent avis sera affiché par ordre de monsieur le Maire.
- ▶ **LANCEMENT de la PROCÉDURE de RÉVISION ALLÉGÉE N°1 du PLU de ROULLET-SAINT-ESTÈPHE** : prescrite par délibération du conseil communautaire en date du 27 mai 2021, elle concerne l'agrandissement des zones d'activités des Chaumes et des Buffe-Ajasses, et la création d'une nouvelle zone à urbaniser à vocation d'habitat à Fontaine. À ce titre et en application de l'article L103-2 c) du code de l'urbanisme, cette procédure est soumise à évaluation environnementale, et donc également soumise à concertation obligatoire.
- ▶ **LANCEMENT de la PROCÉDURE de DÉCLARATION de PROJET N°3 du PLU de ROULLET-SAINT-ESTÈPHE pour la RÉALISATION d'un PARC PHOTOVOLTAÏQUE aux abords du lieu-dit des CHAGNERACES** : prescrite par délibération du conseil communautaire en date du 27 mai 2021, elle concerne la réalisation d'un parc photovoltaïque, sur un secteur situé aux abords du lieu-dit des Chagneraces. Cette mise en compatibilité consistera à reclasser les parcelles du projet en zone Npv dédiée à la production d'énergies renouvelables et de supprimer l'Orientation d'Aménagement et de Programmation sur le secteur. À ce titre et en application de l'article L103-2 c) du code de l'urbanisme, cette procédure est soumise à évaluation environnementale, et donc également soumise à concertation obligatoire. Cette concertation est adaptée au regard du contexte sanitaire.
  - Dans les 2 cas : Le public peut demander des informations complémentaires et les pièces du dossier : Pour tous renseignements contacter la mairie – service urbanisme - ou adresser un mail : [plu\\_communes@grandangouleme.fr](mailto:plu_communes@grandangouleme.fr)
- ▶ **COLLECTE DES ENCOMBRANTS** : Le service Déchets Ménagers de GrandAngoulême vous informe de la reprise du service collecte des encombrants au 1<sup>er</sup> juin 2021 ( objets volumineux provenant exclusivement d'usage domestique qui, par leur nature, leur poids et leurs dimensions, peuvent être chargés par deux personnes dans la benne et dans la limite de 1 m<sup>3</sup> par habitation et par collecte). Ils doivent être correctement conditionnés et déposés en bordure de trottoir la veille au soir du jour de collecte fixé lors de la prise de rendez-vous avec le service Déchets Ménagers de GrandAngoulême. Ce service est facturé 15 € par enlèvement, payable d'avance. Pour prendre rendez-vous, ainsi que pour tout renseignement : contacter l'accueil du service Déchets Ménagers au : 0 800 77 99 20 (appel gratuit) du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (vendredi 17h).
- ▶ **ENQUÊTE CCAS** : Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Roulet St-Estèphe a réalisé une enquête sur les besoins sociaux des habitants (réponses avant le 20 juin) à laquelle vous avez participé en nombre. La Municipalité vous en remercie et vous communiquera les résultats dans le prochain bulletin municipal de septembre.
- ▶ **DATES A RETENIR** : Jeudi 8 Juillet 2021 : MARCHE l'après-midi et LES SOIRS BLEUS en soirée.
  - MARCHE DÉCOUVERTE par RSE Patrimoine à St-Estèphe (dans le cadre des Soleils de l'Été) à 16h30 Visite du domaine de Fontfroide (EARL Croisard et fils, Vins Cognac Pineau).
  - LES SOIRS BLEUS : par la commune et GrandAngoulême à Saint-Estèphe 2 spectacles GRATUITS à la suite : Le Saâdik (compagnie Monsieur Pif) à 18h30 – Intermède foodtrucks – Spectacle musical duo féminin Who is Who à 20h30.
  - JOURNÉE PORTES OUVERTES de l'ACDL : le Samedi 28 Août 2021 l'ACDL-MJC Roulet fêtera son trentième anniversaire, à partir de 14h à la salle de spectacle des Glamots : Entrée gratuite / Buvette et goûter offert / Animation musicale et pot convivial à partir de 18h.

La Municipalité vous souhaite de belles vacances.  
Rentrée des classes le Jeudi 2 Septembre.



**FACEBOOK Ville de Roulet**

La seule page Facebook officielle de la commune de Roulet-St-Estèphe  
N'hésitez pas à consulter et à vous abonner à la page Facebook de la ville !

